

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de RIMOUSKI
N° 200-06-000228-190

PROCÈS-VERBAL D'UNE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
COUR SUPÉRIEURE

par défaut ex parte
 contesté enquête au mérite

NICOLE ASSELIN _____ DEMANDE

HYUNDAI AUTO CANADA CORPORATION. & ALS _____ DÉFENSE

DÉBUT : 9 h 00

FIN : 9 h 12

Enregistrement numérique

PRÉSIDENT : L'HONORABLE DANIEL BEAULIEU, j.c.s. (JB 4487)

Division CIVILE Salle no RC-13 Le 4 OCTOBRE 2019

DEMANDE
 PRÉSENT(E) ABSENT(E)

Me Karim Diallo
Siskinds, Desmeules avocats

DÉFENSE
 PRÉSENT(E) ABSENT(E)

Me Louis-Philippe Constant
Clyde & Cie

DÉFENSE
 PRÉSENT(E) ABSENT(E)

Remise au:

Sine die:

De consentement: Rayé:
Réglé:

Vu l'absence des procureurs:

Vu l'encombrement du rôle, à la
demande de:

En délibéré:

NATURE DE LA CAUSE

Gestion préparatoire
par conférence téléphonique

GREFFIÈRE

Line Roy, (TY0048)

9 h 00

Identification du dossier et des avocats;

En tant que juge saisi de la présent action collective, le soussigné tient une première conférence téléphonique de gestion aux fins de faire le point avec les avocats sur la marche à suivre en *action collective* marge de la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une contre la défenderesse Hyundai Auto Canada Corporation & als.

Me Diallo et Me Constant conviennent de présenter une *Demande conjointe de suspension* du dossier québécois, puisqu'un même recours est actuellement pendant devant le tribunal en Alberta;

Cette Demande conjointe en suspension, accompagnée des pièces justificatives, sera transmise au cours des prochains jours afin que jugement sur cette procédure puisse être rendue.

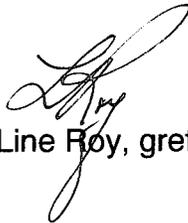
9 h 12

Autrement, les avocats s'engagent à informer le Tribunal du sort de la *Demande en autorisation* présentée en Alberta, de même que les démarches subséquentes.

Fin de la conférence de gestion préparatoire.



DANIEL BEAULIEU, J.C.S.
Juge coordonnateur
District de Rimouski



Line Roy, greffière audicière.